

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 19 décembre 1867](#)

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 19 décembre 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (231)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 19 décembre 1867, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45736>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 décembre 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Lecoq de Boisbaudran qu'en raison de l'indisponibilité de Jules Favre retenu au Corps législatif, il va devoir demander à Emmanuel Arago d'être son avocat dans l'affaire devant la cour de Metz.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)
- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quindici 13th 1867

A Monsieur Lecoq de Boisbaudry

Monsieur

Je n'ai pas sans regret que j'ai
appris l'impossibilité ou se trouverait
M. Jules Barver de défendre mon
affaire industrielle devant la cour de
Nîmes regret doublement fondé sur
ce que déjà vous vous en êtes
personnellement occupé avec une
bienveillante obligation. C'est je vous
suis reconnaissant et vous remercie
en raison de la difficulté que
cet état de chose pourrait me causer
j'ai eu devoir proposer ma défense
à M. E. Arago qui passe pour s'occuper
de ces questions industrielles il s'est
même plus fait à mon avis de
souligner avec M. Cantagrel & M. Cori
de la situation de mon affaire
veuillez agréer Monsieur l'assurance
de mes sentiments de parfait concours
Cordier